

DÉPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

# Commune de LAPALUD

Arrondissement  
de CARPENTRAS

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES

## Délibérations du conseil municipal

N° 022-2021

Séance du 09 avril 2021

*L'an deux mille vingt et un, et le neuf avril à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, exceptionnellement dans la Salle Polyvalente « Espace Julian » afin d'assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur selon la Loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,*  
*sous la présidence de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire,*

**Etaient présents** : FLAUGERE Hervé, SOUVETON Anne-Marie, GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, SAUVADON Césarine, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, COTEL Laurence, AIOSA Fabrice, SAUVADE Sandrine, ZENDRINI Mercedes, PARET Frank, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis, FRAISSE Alexandrine, SBABTI Samira, CARPENTRAS Henri, SOLEILHAC Aline.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

BOUCK Philippe ayant donné procuration à SAUVADON Césarine, KERBRAT Isabelle ayant donné procuration à SAUVADE Sandrine, MOREL Stéphane ayant donné procuration à MISERERE Gérard, AMAYA Y RIOS Estelle ayant donné procuration à GRAPIN Jean-Louis, DEFFES Jean-Marc ayant donné procuration à SOLEILHAC Aline

***OBJET : Vote du Budget Primitif du Service Assainissement de la Commune de Lapalud – Année 2021***

**Rapporteur** : Monsieur Jean-Marc GUARINOS

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le débat d'orientation budgétaire en date du 12 mars 2021,

**Considérant** que le budget du service d'assainissement est élaboré selon l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

**Considérant** que le budget du service d'assainissement est voté par nature :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

Il est proposé à l'Assemblée délibérante d'adopter le budget primitif 2021 du service de l'Assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

- Section de Fonctionnement : **295 800,00 €**
- Section d'Investissement : **196 845,00 €**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Où l'exposé,**

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité des suffrages exprimés**

**Par 20 voix pour, 00 voix contre et 07 abstentions**

**(GRAPIN Jean-Louis, pouvoir d'AMAYA Y RIOS Estelle,**

**CARPENTRAS Henri, FRAISSE Alexandrine, SBABTI**

**Samira, SOLEILHAC Aline, pouvoir de DEFFES Jean-**

**Marc).**

- **ADOpte** le Budget Primitif 2021 du service de l'Assainissement de la commune de LAPALUD.

Date de convocation : 02 avril 2021

Date d'affichage : 02 avril 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 21

Nombre de Conseillers ayant donné un pouvoir : 05

Nombre de votants : 27

Voix pour : 20

Voix contre : 00

Abstention : 07

Pour extrait conforme

Le Maire,



Hervé FLAUGERE